

Voies réservées au transport en commun

TRANSIT salue les décisions prometteuses pour la mobilité durable

Montréal, le 29 septembre 2013 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, félicite le gouvernement du Québec pour les mesures annoncées dimanche à Montréal concernant les voies réservées au transport en commun. Alors que plusieurs réseaux de transports collectifs sont actuellement pleins à craquer et que la congestion mine la prospérité urbaine, le développement des voies réservées est une réponse attendue aux demandes et objectifs de mobilité durable formulés par les acteurs de la région montréalaise.

TRANSIT voit d'un bon œil le financement à 100% par Québec des nouvelles voies réservées, et l'inclusion de tous les centres urbains dans l'annonce : l'Alliance espère que c'est là un signal que le gouvernement du Québec prend un engagement d'État en faveur du transport collectif. L'Alliance se réjouit également de voir le ministre Gaudreault à l'écoute des besoins de la métropole avec l'ajout de 208 kilomètres dans les deux prochaines années et espère voir se multiplier les annonces positives en transport en commun.

« La décision de financer à 100% les voies réservées est une bonne nouvelle puisqu'elle aidera les villes dans leur projet de développement du transport collectif. C'est une approche prometteuse qui mènera, nous le souhaitons, à une Politique de mobilité durable audacieuse cet automne », affirme Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Plusieurs étapes restent à franchir

Les 84 millions de dollars annoncés aujourd'hui constituent un pas dans la bonne direction, alors que les besoins pour régler le sous-financement des transports collectifs sont énormes. La politique de mobilité durable, attendue cette automne, devra donner une réponse à long terme à la question du financement des transports en commun.

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif *via* le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

L'Alliance rappelle que lors des consultations sur la PQMD, 33 organismes et institutions ont déposé une *Déclaration pour la mobilité durable* demandant au gouvernement du Québec de majorer les investissements dans les transports collectifs et actifs de 1 milliard par an, et ce, pour les 10 prochaines années afin de remplacer et de développer les services de transport en commun dans toutes les grandes villes du Québec.

Créé en août 2011, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Plus de cinquante organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin

514-799-1906

info@transitquebec.org